

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
PATRIMOINE (PAT)

Objet : GESTION 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

La sous-commission, composée de M. Roland RUSSI (président), remplacé à partir du 24 avril 2015 par Mme Giuseppina BIERI et M. Jean-Pascal CLOTTU (commissaire) s'est réunie le 2 février à Riond-Bosson 14, le jeudi 5 février à Chanel, puis à la piscine et au Petit-Dézaley, le mercredi 18 février au Vignoble, le jeudi 19 mars à Riond-Bosson et le jeudi 2 avril à Couvaloup10 et à l'Hôtel-de-Ville.

La sous-commission remercie MM. Denis PITTET, Municipal, Marc-André GREMION, chef de service, ainsi que les différents collaborateurs rencontrés au cours des visites pour les réponses fournies à nos nombreuses questions, leur disponibilité et la manière agréable dont nous avons été accueillis.

Chanel

Préavis N° 50/11.13

Le jeudi 5 février à 14 h, nous sommes allés au Collège de Chanel. Nous avons commencé par l'école ménagère dont les locaux initialement dédiés à la citerne à mazout et à la chaufferie ont été reconvertis en locaux de dépôt, dont un endroit prévu pour l'entreposage du matériel des différents partis. Ce local est particulièrement bien choisi, en face des escaliers, ce qui permet une manutention facile du dit matériel. Le local restant n'est pas du tout adapté à l'usage de salle de réunion de société. Il servira de dépôt.

L'ancien bâtiment de Chanel a reçu des capteurs solaires thermiques et une nouvelle installation de chauffage au gaz. Les locaux ont été repeints et la nouvelle installation fournit en chaleur et en eau chaude l'entier du complexe de Chanel. Nous avons visité les lieux et reçu des explications. Les anciens locaux libérés par la citerne à mazout et par l'ancien dépôt de charbon étaient en cours de réfection lors de notre passage.

Piscine

Préavis N° 52/12.13 et vœu N° 13-2009

Nous avons visité ce qui a été fait à la piscine. Les nouvelles installations sont fonctionnelles et le système qui permet l'accès aux installations techniques (réservoirs de chasse d'eau encastrés, mais accessibles par la gaine technique) est particulièrement judicieux. De nouveau, des panneaux solaires thermiques permettront de faire de substantielles économies d'énergie. Les douches chaudes seront

bienvenues pour le public. Enfin, les caniveaux en inox, intégrés à la chape permettent un nettoyage facilité.

Petit-Dézaley

Sur la demande du président de la sous-commission, M. Roland RUSSI, nous avons visité le sous-sol de la piscine du Petit-Dézaley et vu les installations complexes. Ceci ne faisait pas directement partie du travail de la sous-commission, aucun travail spécifique n'y ayant été fait en 2014. Actuellement ce bâtiment est parfaitement fonctionnel. Il est au plan d'investissement 2018 et 12 millions sont prévus.

Couvaloup 10

Préavis N° 8/3.13

Le jeudi 2 avril, la sous-commission PAT s'est rendue à Couvaloup 10. Elle a pu constater que les travaux comprenant la création d'un sas intérieur, la transformation de l'accueil qui permet de préserver la confidentialité, l'amélioration thermique et l'assainissement de plusieurs fenêtres étaient terminés. Ces travaux permettent d'éviter les courants d'air (sas). Les résultats sont positifs, plus personne ne se plaint du froid. L'éclairage a été changé pour un modèle plus économique. La peinture de l'entrée a été refaite. Une salle d'attente est à disposition des personnes devant se rendre à l'ARASMAC. On ne peut que féliciter la Direction PAT pour la pertinence et la bienfaisance des travaux effectués.

Caves de Couvaloup : des rattrapages de plans évitant les escaliers et permettant l'usage de fauteuils roulants sont en projet.

La sous-commission s'est ensuite rendue à l'Hôtel-de-Ville où elle a examiné les travaux effectués en 2014.

Hôtel-de-Ville

Préavis N° 55/12.13

La sous-commission a visité les locaux et vu les travaux de la charpente. Certains locaux sis sous le toit ne pourront pas être utilisés comme locaux de travail, la Section des Monuments et sites de l'Etat de Vaud n'acceptant pas de mansardes ou Velux sur certains pans de toits.

Dans les combles du bâtiment Perregaux, le choix judicieux d'un puits de lumière et de Velux permet de travailler en grande partie à la lumière du jour. Les poutres peintes en gris clair contribuent à la clarté des lieux.

Un système d'eau froide dans les radiateurs climatise les locaux en été, sans les inconvénients énergétiques d'une climatisation classique.

Propriétés de la Vallée de Joux

Le 19 mars, à Riond-Bosson M. Jean-Michel DURUZ, garde-forestier, est venu nous présenter son travail dans les forêts et pâturages de la Commune.

Les forêts

En 2014, il a été exploité 1'660 m³ de bois, soit 110 m³ de plus que les 1'550 m³ prévus par an. Toute l'année le marché de vente des bois a été bon. Il a été vendu à un prix moyen de CHF 77.-/m³, soit une hausse d'une dizaine de francs par rapport à 2013.

L'exploitation a subi une hausse. A cause de coupes particulièrement difficiles, le coût d'exploitation moyen se monte à CHF 74.-/m³, soit également une dizaine de francs de plus par rapport à 2013. Trois de ces coupes sont intégrées dans des projets subventionnés. La subvention comble le surcoût, à raison d'environ CHF 24'000.- par an. 5% de la forêt est en réserve (loi fédérale). On ne peut y toucher pendant 50 ans.

Travaux aux alpages

La Moësette

Le surpresseur, propriété de la Commune, étant hors d'usage, il a été remplacé par un modèle plus adapté et moins onéreux.

Préavis N° 36/6.1

La construction d'un système de compostage du lactosérum (petit lait) sur l'alpage de la Moësette a été réalisée. Les travaux ont débuté en automne 2013 et la mise en service a été faite en juin 2014. Des réglages sont encore à faire début 2015. La demande de subvention auprès du Service des améliorations foncières est en cours.

Praz-Rodet

Le remplacement de l'entourage de la cuve de fabrication ainsi que l'assainissement de ses écoulements sont terminés. Ce travail a permis de rendre cette installation conforme.

Les dégâts occasionnés par la tempête de 2013 à la toiture du chalet sont réparés. Une grande partie est financée par l'ECA.

Les autres travaux, soit : dallage à la Burtignière, assainissement du sol de l'atelier à l'intérieur de l'écurie et remplacement du plan de travail de la cuisine qui étaient prévus au budget, sont réalisés sans dépassement.

Au Carroz, une murette autour de la fumière a été créée conformément au budget. Les places d'abreuvement sont assainies.

Grandes-Roches

On est en évaluation de rénovation ou reconstruction. Le Canton doit donner son avis. Les locaux des Grandes-Roches ne sont pas dangereux, mais vétustes. La Commission de gestion de l'ASIME a visité le site.

L'idéal serait de reconstruire, mais sans pouvoir ajouter aucun m². Le projet de reconstruction est évalué à CHF 5'000'000.- Une rénovation est seulement un plan B.

Le Vignoble

Le mercredi 18 février à 16 h 30, nous avons rencontré M. Marc Vicari, directeur de la Sàrl. M. Vicari nous a expliqué que la Sàrl a avantage à commercialiser le vin en bouteilles au lieu de le vendre en vrac, ce qui est trop hasardeux, vu les fluctuations du marché et les prix bas offerts.

Des contacts prometteurs ont été pris en Suisse alémanique avec de grandes surfaces, en particulier à Lucerne, ce qui va certainement permettre d'écouler une bonne partie de la récolte. (Réponse au vœu N° 8-2013 de la CoGest).

Les chiffres de la Sàrl ne font pas partie du rapport.

La commune a effectué des travaux : la porte d'entrée et son entourage. La visite s'est terminée par la halle climatisée construite en 2013.

Postulat Beauverd

La réponse au postulat du Groupe SPI "*Quelle stratégie pour notre patrimoine immobilier ?*" sera donnée en septembre 2015 par la Direction PAT via la Municipalité.

Vœux

Le vœu N° 8-2013 est en voie de réalisation "*Que la Municipalité encourage la Sàrl du Vignoble à orienter ses ventes également au-delà de la Suisse romande, notamment en Suisse allemande, selon le rapport 40/12.12 (création de la Sàrl)*".

Nous nous rallions à la proposition de la Municipalité de classer ce vœu.

Le vœu N° 9-2013 est en cours de réflexion (toits végétalisés lors de réfections).

Conclusion

La sous-commission remercie M. le Municipal et son Chef de service de leur accueil et de leur disponibilité. Elle leur est reconnaissante d'avoir pris la peine d'expliquer et de répondre clairement à ses questions.

Pour la commission de gestion

La Présidente

Claudine Dind

Pour la sous-commission

Le Président

Bernard Russi